



ZONE VERTE EXCELL AMBIANCE INTÉRIEURE

ATTESTATION N° 243-72950c / CERTIFICATE REFERENCE N° 243-72950c

Décernée au produit prélevé, identifié et transmis sous l'entière responsabilité du client /
Is attributed to the product collected, identified and sent under the full responsibility of the customer.

BATICHANVRE® PLUS

Délivré à / Issued to :

CHAUX DE SAINT ASTIER

28 BIS ROUTE DE MONTANCEIX, LA JARTHE
24110 SAINT ASTIER

Utilisation principale / Principal use : Liant pour béton de chanvre et enduits / Cal & coatings concrete binder

L'échantillon de matériau décrit précédemment a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspectés, pouvant perturber la qualité d'environnements dits sensibles.

Les essais réalisés selon nos protocoles analytiques et en respectant les conditions de mise en œuvre du matériau n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives.

Ainsi, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité de produits entreposés dans les ambiances sensibles est assurée. L'efficacité technologique du produit n'est pas testée.

Cette attestation ne s'applique qu'à la conception du matériau et au dossier descriptif en résultant.

Réserves d'usage : Contact indirect.

The sample of the material described above was analysed to search several well known or suspected pollutants, which could alter the quality of sensitive environments.

The analyses which have been performed did not lead to detect undesirable compounds in significant amounts. In these conditions, the innocuity of this material regarding the products stored in the sensitive places is ensured. The technological efficiency of the product is not tested.

This certificate applies only to the conception of the material and to its resulting descriptive file.

Limitation of use: Indirect contact. Respect using instructions.

Date d'effet / Date established:
24/11/2024

Date d'échéance / End of validity:
24/11/2026



Le responsable de l'évaluation
The person in charge of evaluation